



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 42

Troyes, le lundi 25 octobre 2021

Sécurité routière – Vivre ensemble

1. Devant la hausse de la mortalité routière et le haut niveau de circulation sur les axes routiers structurants du département, le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.
2. Par ailleurs, de nombreux comportements inadaptés et dangereux demeurent inacceptables. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :
 - 155 excès de vitesse ;
 - 6 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
 - 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
 - 22 faits d'usage du téléphone au volant ;
 - 2 fait de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
 - 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
 - 2 faits de refus de priorité ;
 - 18 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
 - 23 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

Contrôles routiers prévus pour la semaine n° 43

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 26 octobre - Après-midi	Boulevard Henri Barbusse - Troyes
Mercredi 27 octobre - Après-midi	Avenue du Général Leclerc - Sainte-Savine
Jeudi 28 octobre - Après-midi	Avenue du Général Sarrail - La-Chapelle-Saint-Luc
Jeudi 28 octobre - Après-midi	N77 Laines-aux-Bois / Bouilly
Jeudi 28 octobre - Après-midi	RD 442 Saint-Flavy
Jeudi 28 octobre - Après-midi	D 396 Bar-sur-Aube / Brienne-le-Château
Vendredi 29 octobre - Matin	D 442 Payns
Dimanche 31 octobre - Matin	D 444 Chaource

Passage à l'heure d'hiver : soyez visible !

Alors que le passage à l'heure d'hiver a eu lieu dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 octobre 2021, la Sécurité routière rappelle à tous les usagers de la route et notamment aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible. Chaque année, selon l'ONISR, cette période est en effet marquée par un pic d'accidentalité.

Le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de manière récurrente, en novembre, par rapport au mois d'octobre (à la fin duquel se produit le changement d'heure), sur le créneau horaire de 17 h - 19 h.

Nous observons chaque année un pic d'accidentalité après le week-end du changement d'heure, jusqu'à +42 % d'accidents en plus pour les piétons sur la tranche de l'heure de pointe du soir (17h-19h) entre les mois d'octobre et novembre. Le risque d'accident est amplifié par la baisse de la luminosité qui engendre nécessairement un manque de visibilité.

Il est impératif que les automobilistes redoublent de vigilance et que les usagers de la route dits vulnérables, piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, se rendent bien visibles.



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10